

Approbation des capacités d'accueil des BUT, pour l'année universitaire 2021/2022, de l'IUT de Tarbes

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Du 12 janvier 2021

Délibération 2021/01/CFVU – 8

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les capacités d'accueil des BUT, pour l'année universitaire 2021/2022, de l'IUT de Tarbes.

Toulouse le 12 janvier 2021

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

CAPACITE D'ACCUEIL ET PLACES A POURVOIR DANS PARCOURSUP

Prévision 2021 (les places à pourvoir pourront être amené à être modifier en fonction des ajustements du nombre de places réservées pour les redoublants, RI,...)

TABLEAU RECAPITULATIF PAR SPECIALITE

Capacités d'accueil votées lors du conseil d'IUT du 07 janvier 2021.

		2021				Pour rappel en 2020		
		Capacité d'accueil	Total places à pourvoir	Places à pourvoir		Total places à pourvoir	Places à pourvoir	
				BTn	% BTn		BTn	% BTn
TARBES	Gestion des entreprises et des administrations	140	135	54	50%	135	67	50%
	Techniques de commercialisation	140	135	54	50%	135	65	48%
	Génie mécanique et productique	104	70	29	41%	89	36	40%
	Génie électrique et informatique industrielle	78	72	36	50%	72	36	50%
	Génie civil - construction durable	56	48	24	50%	48	24	50%
	Métiers du multimédia et de l'internet	56	56	28	50%	56	28	50%
	Total	574	516	225	48%	535	256	48%